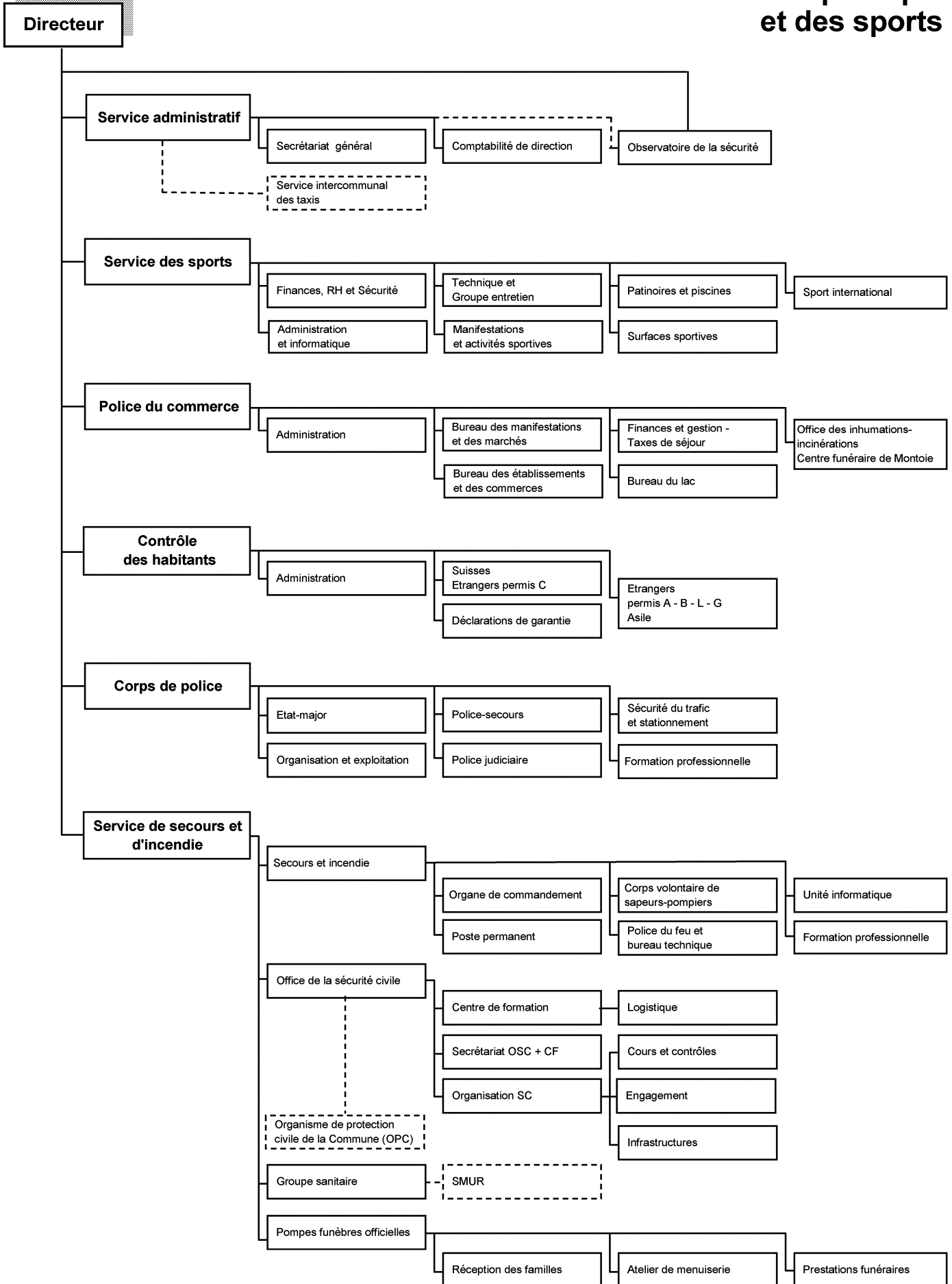


Direction de la sécurité publique et des sports



Direction de la sécurité publique et des sports

Depuis le 1^{er} juillet, date du début de la nouvelle législature 2006–2011, la direction de la sécurité publique s'est vue rattacher le service des sports et s'appelle désormais direction de la sécurité publique et des sports.

Suite au départ à la retraite du chef du service de secours et d'incendie, son successeur, désigné le 22 décembre 2005 par la Municipalité, est entré en fonction le 1^{er} août.

Côté manifestations, relevons la tenue, les 26, 27 et 30 août, ainsi que les 2 et 3 septembre, des Championnats du monde de triathlon (Elite, Age Group, Universitaire, sapeurs-pompiers et championnat d'Europe police). Patronnée par le Club sportif du corps de police, l'organisation de cette grande manifestation, dont la pleine réussite a permis de promouvoir la ville sur le plan mondial, a bénéficié du soutien de plusieurs autres services de la direction.

Enfin, dans le cadre des négociations relatives à la réorganisation de la police, une commission du Grand Conseil a été chargée d'examiner les motions de M. Patrick de Preux (police unique) et de Mme Doris Cohen-Dumani (police régionale). Ces travaux se sont conclus, après de nombreuses séances, par l'établissement de deux rapports, dont l'un de minorité, à traiter par le Grand Conseil au début de 2007.

SERVICE ADMINISTRATIF

Organe de coordination et de soutien à l'activité des services de la direction de la sécurité publique et des sports.

EFFECTIF DU PERSONNEL

01.01.2006 : 13,15 EPT (15 personnes)

31.12.2006 : 13,15 EPT (15 personnes) répartis dans les quatre unités suivantes :

SECRETARIAT DE DIRECTION

PRINCIPALES TACHES

- acheminement du courrier (par son huissier)
- traitement du courrier (ouverture, enregistrement, tri, diffusion dans les services concernés)
- contrôle du suivi

- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.)
- gestion du secrétariat du directeur de la sécurité publique et des sports
- établissement de l'ordre du jour et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité
- tenue de procès-verbaux hebdomadaires des séances des chefs de service
- suppléance du secrétaire municipal, en alternance avec le remplaçant de ce dernier, à l'occasion des séances de Municipalité auxquelles l'intéressé ne peut pas prendre part
- participation à divers groupes de travail transversaux de l'administration.

Six collaborateurs/trices, représentant 5,15 EPT, participent à l'exécution de ces tâches.

COMPTABILITE DE DIRECTION

PRINCIPALES TACHES

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements
- contrôle budgétaire
- gestion de la TVA
- gestion des crédits d'investissements
- passation des écritures dans les comptes de fonctionnement, d'investissements et de bilan, ainsi que dans les comptes des fournisseurs
- enregistrement de la facturation aux débiteurs
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (environ 940 employés fixes et 400 auxiliaires)
- gestion comptable de l'association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis
- conduite d'études et d'analyses diverses
- correspondant micro-informatique (CMI) et chargé d'administration du personnel (CAP) pour l'ensemble du service.

Cinq collaborateurs/trices, représentant 4,1 EPT, participent à l'exécution de ces tâches.

TAXIS

PRINCIPALES TACHES

- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- surveiller et corriger les examens topographiques
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- gérer et tenir à jour les dossiers de conducteurs de taxis
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis
- enquêter sur les réclamations
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Cinq collaborateurs/trices, représentant 2,95 EPT, participent à l'exécution de ces tâches.

FAITS MARQUANTS

Le 9 février, une procédure de faillite a été ouverte contre Intertaxis SA. Le 18 mai, le Conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis a adopté un règlement sur le central d'appel des taxis A, qui a été approuvé, le 9 juin, par le Chef du département des institutions et des relations extérieures. Contestant ce règlement, la Coopérative Taxiphone a déposé, le 7 juillet, une requête à la Cour constitutionnelle. Enfin, au cours de l'automne, un consortium de professeurs de l'EPFL a entamé une étude, décidée par le Conseil intercommunal précité, visant à déterminer, pour l'ensemble des communes membres de l'Association, les besoins en taxis, singulièrement en taxis avec permis de stationnement sur le domaine public.

Autorisations

Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl ou en libre)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2005	2006	2005	2006
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
Total	153	153	250	250

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 13 autorisations A (2005 : 11) ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit à un proche ou un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant.

Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2005	2006	2005	2006
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	55	56	56	59
CDS	3	3	3	3
Allô Taxis !	3	3	3	3
ABC Taxis Lausanne	5	6	12	10
Autres	29	27	39	40
Total	95	95	113	115

Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2005	2006	2005	2006
Entreprises	6	7	20	20
Exploitants indépendants	5	7	5	7
Total	11	14	25	27

Conducteurs

Au nombre de 523* (2005 : 517), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2005	2006	2005	2006
Conducteurs «réguliers»	424	442	38	37
Conducteurs «auxiliaires»	48	37	7	7
Total	472	479	45	44

* dont 276 étrangers/ères

Au cours de l'année, sur 50 demandes enregistrées (2005 : 43), 36 carnets de conducteur ont été délivrés (2005 : 33), un certain nombre de candidats ayant échoué à l'examen topographique.

Courses des taxis de place

Taxi Services Sàrl a effectué cette année 1 509 494 courses contre 882 121 en 2005.

Stations

Au nombre de 43, comme en 2005, les stations offrent un total de 215 places contre 210 en 2005, la station de la Gare ayant retrouvé sa pleine capacité, suite à la fin des travaux liés au M2.

OBSERVATOIRE DE LA SECURITE

PRINCIPALES TACHES

- collecter des informations, pour cerner les problèmes de sécurité
- cibler et mettre en œuvre les mesures à prendre
- coordonner le travail, en collaboration avec les services concernés

- organiser annuellement le Forum de l'observatoire de la sécurité
- mettre en place divers moyens d'information et de prévention

EFFECTIF DU PERSONNEL

0,8 EPT (une personne)

FAITS MARQUANTS

Suite à l'adoption par le Conseil communal, le 30 mai, des conclusions du rapport-préavis N° 2005/87 du 15 décembre 2005 "Sécurité et sentiment d'insécurité à Lausanne et réponse à la motion Marc Dunant «Lausanne, ville centre... aussi la nuit !»", les services concernés ont pu conduire, avec le soutien de l'observatoire de la sécurité, les actions suivantes :

- lutte contre les nuisances sonores occasionnées par les noctambules, par le biais de l'opération «Clair de Lune», menées durant les nuits des 30 et 31 août, ainsi que du 1^{er} septembre,
- lancement d'un concours de textes de prévention de la violence juvénile, qui a permis aux jeunes Lausannois de réfléchir à cette problématique,
- généralisation à l'ensemble de la ville de la fête des voisins «Immeubles en fête»,
- démarrage d'un projet d'animation des mercredis après-midi dans les APEMS (Accueil pour enfants en milieu scolaire) visant à favoriser l'intégration des 7 à 11 ans dans leur environnement, en collaboration avec l'Ecole d'études sociales et pédagogiques,
- amélioration de l'éclairage public, par la mise en place de luminaires plus efficaces et plus économiques, dans divers lieux de la ville, où la discrétion de l'éclairage apparaît comme facteur d'insécurité.

En outre, les résultats de l'enquête suisse de victimisation «Crime Survey», menée sous l'égide du Prof. Martin Killias en 2005, ont permis d'étoffer les données en possession de l'observatoire. Il en ressort que, en matière de cambriolages, de vols de véhicules et de fraudes, les Lausannois, les Vaudois et les Suisses. sont touchés à des taux comparables. En revanche, les Lausannois semblent plus atteints par les brigandages et la violence, en raison de la forte fréquentation de la ville la nuit, alors que les habitants de la ville et plus généralement les Vaudois semblent moins touchés par les délits d'ordre sexuel que la moyenne des Suisses.

Par ailleurs, l'observatoire a continué à travailler, avec la Police communale du commerce, Police-secours et les night-clubs de la ville, à l'amélioration de la sécurité nocturne. Dix sessions de cours, consacrés à la sécurité et à la prévention des incendies, ont été organisées pour le personnel de plusieurs établissements de nuit. Cette collaboration est appelée à s'étendre à l'ensemble des établissements à la mode, qu'ils soient de jour ou de nuit, afin d'améliorer la sécurité des noctambules, la tranquillité du voisinage, ainsi que la réputation de la ville.

Enfin, la coopération avec plusieurs partenaires s'est poursuivie durant l'année (Ville de Bezençon, associations de quartiers, milieux de lutte contre le racisme, etc.).

SERVICE DES SPORTS

PRINCIPALES TACHES

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de sport
- mise à disposition de la population, entretien, amélioration et développement d'installations sportives
- promotion du sport et des activités physiques auprès de la population, sans distinction d'âge ou de sexe, comme moyen de santé publique
- encourager, soutenir, réaliser et développer l'organisation de manifestations d'importance régionale, nationale et internationale
- valoriser la place de Lausanne comme capitale olympique et capitale administrative du sport mondial.

ORGANISATION

Après une réorganisation et une redistribution des compétences et des missions des unités qui composent le service des sports, 2006 a été une année de consolidation et a permis la validation des choix opérés en 2005.

EFFECTIF DU PERSONNEL

01.01.2006 : 82,675 EPT (89 personnes)

31.12.2006 : 84,625 EPT (91 personnes)

FAITS MARQUANTS

L'année 2006 aura été marquée par l'inauguration, le 23 juin, à l'avenue de Rhodanie 51, de la Maison du sport international (MSI). Cet ensemble de bâtiments (trois principaux et un d'accueil et de service) est une preuve tangible de la volonté des autorités lausannoises d'être à l'écoute des fédérations et instances internationales liées au sport. La MSI permet contacts, collaboration et création de réseaux dans un cadre accueillant, moderne et, surtout, adapté aux besoins de chacun. Par ailleurs, outre les championnats du monde de triathlon, la ville de Lausanne a également été le cadre des championnats d'Europe de full contact.

Enfin, conformément aux promesses faites au Conseil communal de le tenir informé de l'utilisation du montant alloué au travers du préavis N° 2002/23 «Lausanne, Capitale olympique. Demande de crédit-cadre», le montant dépensé en 2006 s'élève à 80 615 francs. Dit montant concerne du matériel promotionnel, la candidature de Lausanne à l'organisation de la Gymnaestrada en 2011, l'édition d'une newsletter promouvant Lausanne à travers le monde en tant que capitale olympique, la participation à des séminaires destinés aux collaborateurs et membres des fédérations internationales, dont le siège se trouve à Lausanne, ainsi qu'un stand au congrès SportAccord 2006 à Séoul.

POLICE DU COMMERCE

PRINCIPALES TACHES

- gestion administrative et coordination des manifestations
- gestion des établissements publics
- gestion des cinémas
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures et des rives du lac
- gestion du commerce permanent et itinérant (y compris les marchés)
- organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park)
- perception des taxes de séjour
- perception de l'impôt sur les divertissements
- gestion des décès
- gestion du centre funéraire de Montoie.

EFFECTIF DU PERSONNEL

31.12.2005 : 39,00 EPT (= 43 personnes)

31.12.2006 : 39,00 EPT (= 43 personnes)

Une erreur d'une unité figurait dans le rapport de gestion de 2005, la suppression d'un poste à 100 % au bureau des décès, par décision de la Municipalité dans le cadre de Prestations 2004, n'ayant pas été prise en considération.

FAITS MARQUANTS

Le principal fait marquant de l'année a été l'entrée en vigueur, le 21 juillet 2006, des nouvelles dispositions du règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM), permettant une prolongation le samedi jusqu'à 18h.00, ainsi que l'octroi d'autorisations pour des ouvertures en soirée de «petits» commerces.

En outre, certaines procédures de gestion des autorisations ont été reprises, suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'exercice des activités économiques du 31 mai 2005 (LEAE), abrogeant la loi sur la police du commerce de 1935.

Par ailleurs, la Municipalité ayant adopté un nouveau tarif relatif à l'occupation du domaine public, un important travail d'information aux différents acteurs concernés, ainsi que des actions concrètes de mesures sur le terrain ont dû être entrepris.

Quelques manifestations, comme la «Swiss Pride 2006» ou le festival de la radio suisse romande «Label Suisse 2006», ont requis une gestion particulièrement suivie.

Enfin, le service a quasiment achevé la mise en œuvre de deux applications informatiques, l'une pour les établissements publics et l'autre pour l'annonce des décès et la réservation des prestations du centre funéraire de Montoie.

ETABLISSEMENTS, COMMERCE ET PATENTES

Commerces

L'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2006, de la loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE) a eu comme conséquence la suppression du Registre des commerçants lausannois pour laisser place au Registre des entreprises.

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre 2006, conformément à l'article 12 du Règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins, se présentent comme suit :

	2005	2006
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	—	73
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	—	4
«Shops» de station-service	—	2
Magasins de tabac et journaux	—	1
Magasins de glaces	—	—
Kiosques	—	11
Magasins/établissements	—	1
Total	—	92

Patentes et autorisations

	2005	2006
Marchands de bétail	1	1
Tabacs	722	678
Jeux et appareils automatiques	686	860
Commerces d'occasions	195	166
Ventes aux enchères	3	9

Depuis l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2006, de la loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE), les autorisations pour exercer le commerce d'occasions et celles relatives aux appareils automatiques sont entièrement gérées par la commune.

Etablissements

	2005	2006
Demandes de préavis pour licence	215	283
Licences délivrées	390	429
Changements d'enseigne	35	52
Manifestations	423	443
Autorisations de diffusion de musique	107	135
Avertissements	23	44
Dossiers de mise en conformité des locaux	51	75

Durant cette année, 8 établissements ont été déclarés en faillite, soit 1 salon de jeux, 2 discothèques et 5 cafés-restaurants. De plus, par décisions du Département de l'économie (police cantonale du commerce), 9 établissements ont été fermés temporairement ou privés de vente de boissons alcooliques pour diverses infractions à la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB).

Capacités des établissements ouverts au 31 décembre :

	2005	2006
Capacité des établissements de jour ¹	—	59 161
Capacité des établissements de nuit ²	—	7 802
Totaux	—	66 963

¹ Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café. Ouverture de 05h.00 à minuit, avec possibilité de prolongation jusqu'à 01h.00 du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 02h.00 le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe.

² Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque et de night-club. Ouverture de 17h.00 à 04h.00, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 15h.00 et 17h.00 ou prolongée entre 04h.00 et 05h.00, moyennant le paiement d'une taxe.

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

Catégorie	Genre de patentes	Etablissements exploités au 31 décembre 2005	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermetures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2006	Ecart
A	Hôtel avec restauration	27	—	—	—	3	—	24	- 3
	Hôtel sans restauration	11	—	—	—	1	—	10	- 1
B	Café-restaurant	355	12	6	7	6	2	372	17
	Café-restaurant (bateaux)	11	3	1	—	1	—	14	3
D	Café-bar	30	3	1	3	1	1	35	5
E	Buvette	49	—	1	—	6	2	42	- 7
F	Discothèque avec restauration	4	—	—	—	—	—	4	—
	Discothèque sans restauration	20	2	1	1	2	—	22	2
G	Night-club avec restauration	5	—	—	—	—	—	5	—
	Night-club sans restauration	7	—	—	—	—	—	7	—
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	3	—	—	—	—	—	3	—
	Salon de jeux sans boissons	2	—	—	—	—	1	1	- 1
	Salon de jeux avec restauration	2	—	—	—	—	—	2	—
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	1	—	—	1	1	—	1	—
J	Tea-room	78	—	2	1	5	5	71	- 7
K	Bar à café	21	1	1	—	1	2	20	- 1
L	Autorisation spéciale de jour sans boissons	1	—	—	—	—	1	0	- 1
	Autorisation spéciale de jour avec boissons	4	1	—	1	—	—	6	2
	Autorisation spéciale de jour – article 66 LADB	3	—	—	—	—	—	3	—
	Autorisation spéciale de nuit – article 66 LADB	1	—	—	—	—	—	1	—
M	Traiteur	5	2	—	—	—	—	7	2
N	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	173	9	2	—	15	—	169	- 4
	Totaux	813	33	15	14	42	14	819	6

MANIFESTATIONS

Catégories	2005				2006			
	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.
Sports	166	257	6,0	5,6	152	235	5,5	5,0
Soirées/fêtes/repas de soutien	427	448	15,6	9,8	371	396	13,5	8,3
Manifestations sur le domaine public et assimilé	544	1 396	18,9	29,7	521	1334	19,0	28,1
Bienfaisance/utilité publique	511	593	18,8	13,0	431	552	15,7	11,6
Spectacles/concerts	361	583	13,3	12,7	396	630	14,4	13,3
Conférences	172	216	6,3	4,7	150	203	5,5	4,3
Expositions	73	431	2,7	9,4	76	513	2,8	10,8
Stands d'information/récoltes de signatures	343	347	12,6	7,6	427	441	15,5	9,3
Centres de loisirs	78	161	2,9	3,5	143	305	5,2	6,4
Manifestations diverses	79	181	2,9	4,0	79	140	2,9	2,9
Total	2 754	4 613	100 %	100 %	2 746	4 749	100 %	100 %

Tombolas, loteries, roues

	Permis délivrés		Billets écoulés	
	2005	2006	2005	2006
Tombolas	82	72	152 423	106 093
Loteries	17	13	—	—
Roues	7	6	5 850	12 500

Lotos

Le premier loto utilisant le système «fribourgeois» a été organisé le 5 février 2006.

	2 ^e semestre 2004 1 ^{er} semestre 2005	2 ^e semestre 2005 1 ^{er} semestre 2006
Loto «fribourgeois» organisé	—	1
Cartons vendus	—	1 896
Valeur totale des cartons vendus	—	19 118.—
Taxe communale	—	1 147.10
Lotos «traditionnels» organisés	23	16
Cartons vendus	200 271	154 799
Valeur totale des cartons vendus	498 170.—	400 050.—
Taxe communale	29 890.20	24 003.—

La valeur des lots représente au minimum le 50% du montant des cartons vendus.

Nombre de cartons vendus (lotos traditionnels)	2004-2005	2005-2006
Cartons à Fr. 1.—	52 887	32 893
Cartons à Fr. 2.—	63 241	52 171
Cartons à Fr. 3.—	50 957	42 930
Cartons à Fr. 5.—	33 186	26 805
Total	200 271	154 799

Cinémas

	2005	2006
Nombre de spectateurs	989 512	1 016 243
Nombre de salles de cinéma	23	22

Les cinémas lausannois comptent au total 4 874 places au 31 décembre 2006 (5 204 en 2005). L'année a été marquée par la fermeture du cinéma Ciné Qua Non. L'Atlantic a fermé le 30 juin 2006, puis rouvert le 5 novembre 2006.

Films projetés	2005	2006
a) en première vision	466	537
b) en prolongation ou en parallèle dans une autre salle	52	60
c) en reprise	325	339
Total	845	936

Répartition selon les âges légaux	2005	2006
7 ans	117	149
10 ans	137	162
12 ans	279	265
14 ans	88	109
16 ans	57	91
18 ans	167	160
Total	845	936

Impôt sur les divertissements

Encaissement net

	2005 Fr.	2006 Fr.
Cinémas	1 795 325.90	1 881 514.70
Dancings	1 100 101.10	1 299 305.70
Cafés-restaurants	29 831.—	22 848.05
Spectacles	1 788 060.85	1 542 625.35
Sports	103 941.80	116 242.75
Divers	807 484.70	695 158.75
Total	5 624 745.35	5 557 695.30

Impôt rétrocédé

	2005 Fr.	2006 Fr.
1) Oeuvres de bienfaisance	42 113.45	61 996.05
2) Sociétés locales		
a) Spectacles	78 126.55	61 131.95
b) Sports	—	—
c) Divers	8 492.—	14 655.20
Total	86 618.55	75 787.15

TAXES DE SEJOUR

Encaissement net	2005 Fr.	2006 Fr.
Taxe cantonale	722 189.85	772 028.05
Taxe communale	1 419 724.65	1 502 566.40
Total	2 141 914.50	2 274 594.45

Répartition en 2006	Taxe cantonale Fr.	Taxe communale Fr.
Hôtels – Pensions	495 259.20	869 509.80
Nuitées diverses	5 373.60	47 224.80
Pensionnats – Instituts	73 386.40	56 840.—
Etablissements médicaux	2 425.60	1 819.20
Places de campement (nuitées)	12 643.—	19 132.—
Places de campement (forfaits annuels)	7 155.—	8 192.—
Chambres	99 748.20	80 601.55
Appartements – Studios – Villas	75 587.05	419 247.05
Total	772 028.05	1 502 566.40

Le montant de la taxe communale perçue dans le secteur «hôtels – pensions» a progressé de 9,83% et celui de la taxe pour les personnes logeant en «chambres» de 11,7%.

DOMAINE PUBLIC

Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
	2005	2006
Terrasses d'établissements publics	160	162
Etalages	194	194

79 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 44 autorisations pour des anticipations commerciales ont été délivrées durant l'année.

Marchés

	Nombre d'autorisations au 31 décembre	
	2005	2006
Maraîchers	122	112
Charcutiers	12	12
Epiciers	2	3
Fromagers	10	11
Boulangers	7	7
Poissonniers	1	1
Etalagistes	126	123
Artisans	37	39
Information (politique, religieuse, etc.)	—	—

Ports

Au niveau de l'accueil, 3 213 personnes se sont présentées aux guichets pour des réservations et renseignements divers.

1 369 navigateurs ont occupé les 48 bouées prévues pour les visiteurs.

Sur 1 678 places d'amarrage et à terre, 1 106 sont attribuées à des Lausannois et 572 à des personnes provenant de 183 communes de Suisse et de l'étranger.

Autorisations délivrées	2005	2006
Cabines / Vidy	28	28
Places à l'eau	64	100
Places à terre	37	29
Total	129	157

Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre) Personnes domiciliées à Lausanne	2005	2006
Planches à voile	—	—
Places à l'eau	934	808
Places à terre	—	—

La séance de la commission consultative des ports n'a pas eu lieu en 2006.

Recettes globales	2005 Fr.	2006 Fr.
Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau, matériel	1 167 210.80	1 139 910.45
Locations (cabines, étagères pour planches à voile, locaux divers)	65 956.45	64 475.50
Engins de levage	21 512.25	17 050.25
Total	1 254 679.50	1 221 436.20

OFFICE DES INHUMATIONS-INCINERATIONS

Décès enregistrés

Le nombre total des décès enregistrés est en augmentation (4 796 contre 4 573 en 2005).

Incinérations

Le nombre des incinérations est également en augmentation (4 145 contre 3 957 en 2005). Les incinérations représentent 86,43% de la totalité des décès enregistrés (2005 : 86,53%).

Cimetière et centre funéraire de Montoie

Les cendres de 614 corps incinérés ont été versées dans les caveaux collectifs « Jardin du Souvenir ».

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au centre funéraire est en diminution (1 176 contre 1 272 en 2005), de même que celui des dépôts de corps dans les chambres mortuaires (1 426 contre 1 545 en 2005).

La commission consultative des cimetières n'a tenu aucune séance en 2006.

Convois funèbres

Le nombre des convois funèbres est en diminution (640 contre 678 en 2005).

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	131	39	170
Incinérations	780	3365	4145
Transferts hors Lausanne	66	350	416
Corps légués aux instituts d'anatomie	13	52	65
Corps en attente	—	—	—
Total des décès enregistrés	990	3 806	4 796
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			784
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			206
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			661
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			3145
Total des décès enregistrés			4 796

CONTROLE DES HABITANTS

PRINCIPALES TACHES

- > accueillir le public
- > renseigner les clients
- > tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population

EFFECTIF DU PERSONNEL

01.01.2006 : 35,4 EPT (39 personnes)
31.12.2006 : 33,4 EPT (37 personnes et une apprentie)

FAITS MARQUANTS

Le contrôle des habitants (CH) a reçu environ 140 000 client(e)s, 50 000 lettres et 33 000 téléphones, dont 4 302 sur le numéro commercial. En ce qui concerne la diminution d'effectif, ainsi que la sensible baisse de fréquentation des guichets, elles s'expliquent par la fermeture, le 1^{er} juin 2006, de l'office des documents d'identité (ODIL). En effet, pour cause de rationalisation (gestion conjointe des papiers d'identité suisses et des passeports biométriques depuis septembre 2006), le service cantonal de la population a jugé opportun de créer un seul centre de saisie des papiers d'identité.

Concernant la population, l'année sous revue voit son nombre augmenter de 733 unités, conséquence de nouvelles arrivées quotidiennes, notamment d'Européen(ne)s (Français, Portugais, principalement). La population suisse a très légèrement diminué, passant de 79 042 à 78 899, soit une baisse de 143 personnes. Durant cette même année, le total de la population étrangère a progressé de 876 unités, pour atteindre le total de 49 285 individus.

Quant aux requérants d'asile, le total des arrivées (141) traduit la tendance à la baisse déjà observée en 2005.

Enfin, une nouvelle légère baisse des recherches d'adresses, demandées par courrier et fournies par le CH est enregistrée (25 156 contre 25 347 en 2005).

Population de Lausanne

Au 31 décembre 2005	127 498	habitants dont en résidence secondaire	6 085
Au 31 décembre 2006	128 231	habitants dont en résidence secondaire	6 085
Différences	+ 733	habitants	—

Population suisse résidant à Lausanne

La population, établie et en séjour, se chiffre à 78 899 personnes, dont 6 085 résidents secondaires, soit une diminution de 143 personnes.

	2005	2006	Différence
Vaud	40 588	40 388	- 200
Berne	7 602	7 623	+ 21
Fribourg	7 083	7 028	- 55
Valais	4 890	4 891	+ 1
Neuchâtel	3 322	3 290	- 32
Jura	2 040	2 052	+ 12
Genève	1 912	1 957	+ 45
Zurich	1 900	1 896	- 4
Obwald	78	80	+ 2

Population étrangère résidant à Lausanne (sans les requérants d'asile)

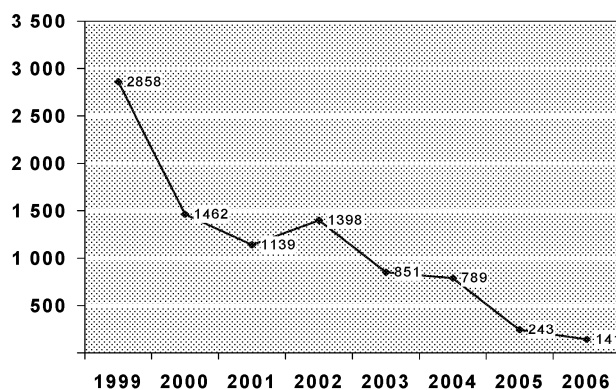
	au 31 décembre 2005	au 31 décembre 2006
Titulaires de permis B	14 883	15 410
Titulaires de permis C	28 056	27 916
Titulaires d'un permis frontalier (G) avec une résidence secondaire	4	3
Cas en suspens dépendant de l'Office cantonal ou fédéral des étrangers	958	1 516
Titulaires de permis L (courte durée)	2 327	2 541
Permis provisoires F	1 209	1 157
Dispensés (diplomates non comptabilisés)	(47)	(47)
Résidences secondaires I	4	3
Total	47 441	48 546

Au 31 décembre 2006, la population étrangère, sans les requérants d'asile, se chiffre à 48 546 personnes, soit 38,43% (37,97% en 2005) de la population lausannoise, la moyenne suisse se situant à environ 23% et celle du canton à environ 29%.

Requérants d'asile résidant à Lausanne (2006)

141 nouvelles demandes ont été déposées (- 45 % par rapport à 2005). 739 dossiers (968 en 2005), en cours d'examen, relèvent actuellement de la section des permis de séjour.

Evolution du nombre des demandes depuis 1999



Mouvement de la population

	Suisses	Etrangers
Arrivées	6 418	8 486
Départs	7 309	6 862
Différence	- 891	+ 1 624
Naturalisations	+ 748	- 748
Résultat	- 143	+ 876

On dénombre :

Parmi les arrivées 1 569 naissances (2005 : 1 364)
Parmi les départs 1 066 décès (2005 : 1 127)

Recensement de la population selon la religion

(Arrêté d'application de la loi cantonale sur l'exercice de la religion catholique, art. 3)

	Au 1 ^{er} octobre 2006*	
	Nombre	%
Protestants	33 749	26,38
Catholiques	47 493	37,11
Autres religions	46 715	36,51

* Date imposée par la loi pour ce recensement

La loi cantonale sur le contrôle des habitants n'obligeant pas le citoyen à communiquer sa religion, le nombre de résidents pratiquant ou considérés comme pratiquant une religion autre que catholique ou protestante est en constante augmentation, atteignant plus d'un tiers de la population. La communauté musulmane, avec 8 335 personnes (8 172 en 2005), représente le groupe religieux le plus important après les religions officielles (catholique et protestante).

Recensement de la population selon l'âge et le sexe

La population lausannoise totalisait, au 31 décembre 2006, 128 231 personnes, qui se répartissent comme suit :

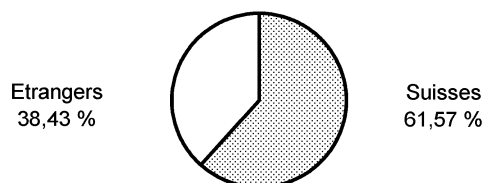
Hommes	Femmes	Enfants (moins de 16 ans)	
		Garçons	Filles
50 873	57 983	9 932	9 443

Ans	0 à 20	21 à 60	61 à 89	90 à 99	100 et plus
Hommes	13 551	37 780	9 191	283	—
Femmes	13 120	38 672	14 722	888	24
Total	26 671	76 452	23 913	1 171	24

Recensement de la population selon l'origine et la nationalité

Lausannois	11 781	Afrique	5 479
Vaudois	28 607	Amérique	3 645
Confédérés	38 510	Asie	3 676
Italiens	6 180	Océanie	101
Espagnols	3 927	Apatrides	76
Français	6 393	Dispensés (diplomates non comptabilisés)	(47)
Portugais	7 869		
Ex-Yougoslavie (Croatie, Serbie et Monténégro, Bosnie, Macédoine, Albanie)	5 972		
Reste de l'Europe	6 015		

Répartition de la population résidente



Mesures d'éloignement

Cette année, 449 personnes (516 en 2005) ont été frappées d'une interdiction d'entrée en Suisse ou ont reçu un

délai de départ, leur séjour dans le pays n'étant pas ou plus légal. A ce chiffre, il y a lieu d'ajouter les 180 refus d'entrée prononcés en 2006.

Déclarations de garantie

568 déclarations de garantie (659 en 2005), permettant aux citoyens lausannois d'inviter des amis provenant de pays dits «à visa», ont été délivrées cette année. La diminution enregistrée d'une année à l'autre s'explique par la disparition de l'obligation de visa pour certains pays de l'Est européen.

Demandes d'entrée

Les demandes d'autorisation de visite touristique faites par le biais d'une déclaration de garantie sont, parfois, transformées en demandes d'entrée (pays tiers). Celles-ci sont soumises au contrôle des ambassades ou consulats concernés.

En 2006, 526 demandes d'entrée ont été traitées (2005 : 500).

Bureau des enquêtes

	2005	2006	Différence
Enquêtes reçues	858	758	- 100
Enquêtes réglées	847	726	- 121
Enquêtes en cours	47	32	- 15
Dénonciations à la Préfecture	11	18	+ 7
Dénonciations à la Commission de police	32	25	- 7

CORPS DE POLICE

PRINCIPALES TACHES

- assurer la sécurité des personnes et des biens,
- maintenir la tranquillité et l'ordre publics,
- veiller au respect des lois et des bonnes mœurs.

A cet effet, le corps s'est doté d'une organisation lui permettant de remplir au mieux ses missions et a mis en place un concept de police de proximité. Ce concept, résultant d'une volonté politique très claire, s'articule autour de trois axes :

- le rapprochement police – public,
- le maintien d'une forte capacité d'intervention,
- le développement d'un partenariat avec de nombreux interlocuteurs.

EFFECTIF

	Au 1 ^{er} janvier 2006	Au 1 ^{er} janvier 2007
Policiers	394.80	407.40
Gardes	54.20	54.90
Civils	68.60	70.80
Apprentis	6	6

Pour assurer la sécurité de la population et prévenir la commission d'infractions, les agentes et agents de Police-secours patrouillent en permanence dans toute la ville. Ils gèrent des interventions très variées (bagarres, arrestations de délinquants, violences conjugales, etc.)

et portent secours aux citoyens en difficulté. Les collaborateurs de la centrale d'alarme et d'engagement répondent, quant à eux, aux nombreux appels quotidiens et engagent les forces de police nécessaires pour faire face aux situations les plus diverses.

La police judiciaire, composée de différentes brigades spécialisées, traite tous les crimes et délits commis sur le territoire lausannois, du simple vol à l'homicide. Sous la direction du juge d'instruction, les inspectrices et inspecteurs enquêtent, notamment, dans les domaines du trafic de stupéfiants, de la délinquance juvénile et des délits à caractère sexuel.

La sécurité du trafic et le stationnement constituent également une des tâches principales du corps de police. La prévention des accidents de la circulation et la sensibilisation des usagers de la route font partie des missions prioritaires des policiers et gardes de police qui oeuvrent dans ce domaine.

FAITS MARQUANTS

Pour faire face à la vague de cambriolages qui a touché tout l'arc lémanique, ainsi que la ville durant l'été et la première moitié de l'automne, une grande partie du personnel de terrain (en uniforme et en civil) a été impliquée dans des dispositifs de surveillance et d'observation. Des mesures de prévention ont aussi été rapidement prises à plusieurs niveaux pour mettre en garde et informer la population.

Le projet de réforme du statut des policiers a pris une ampleur particulière en 2006, nécessitant la participation de nombreux collaborateurs. Au début de l'année, la Municipalité a validé les principes et la philosophie du nouveau statut, ainsi que la date de son entrée en vigueur, prévue au 1^{er} juillet 2007. Un chef de projet a été nommé et un comité de pilotage mis sur pied, afin de mener à bien cette réforme.

Enfin, mentionnons la mise en service du nouveau réseau radio Polycor, faisant passer les télécommunications du corps de police de l'ère analogique à l'ère numérique (424 radios ont été programmées).

POLICE-SECOURS (PS)

D'une manière générale, il convient de relever une légère diminution (- 3%) du nombre d'interventions effectuées par le personnel de Police-secours (28 700 contre 29 500 en 2005).

Les cas de troubles à l'ordre public, altercations et incivilités diverses sont en augmentation (+ 12%), de même que les violences conjugales, qui nécessitent toujours plus de vigilance de la part des policiers compte tenu de la complexité des situations familiales rencontrées.

	2005	2006
Scandales divers, altercations sur la voie publique	1 874	2 101
Bagarres, scandales, bruit, à l'intérieur ou à l'extérieur des établissements publics	728	1 094
Violences conjugales	329	378
Autres conflits familiaux	264	480

Les actes d'opposition et de violence à l'encontre des policiers accusent une légère diminution (92 cas contre 100 en 2005).

Sections et entités de Police-secours

	2005	2006
Nombre total d'interventions	*29 637	28 698
Interventions avec privation momentanée de liberté	1 982	1 956
Personnes inquiétées à la suite de délits	1 168	1 141
Rapports adressés au Juge d'instruction	12 854	11 748

* et non 23 244 comme indiqué dans le rapport de gestion 2005, une nouvelle comptabilisation des interventions comprenant également celles sans suite écrite étant entrée en vigueur.

Manifestations

Le nombre de manifestations s'étant déroulées sur le territoire communal et nécessitant un engagement important des forces de police est resté stable par rapport à 2005. Une partie d'entre elles a été prise en charge exclusivement par la subdivision «Sécurité du trafic et stationnement» (STS), ce qui a eu pour effet de diminuer le nombre d'heures consacrées à ce type d'engagement par Police-secours (4 828 heures en 2006, contre 15 423 en 2005, 11 365 en 2004, 11 386 en 2003 et 10 052 en 2002).

Relevons également que les manifestations organisées par les milieux qui utilisent volontiers le domaine public pour se faire entendre ont été moins nombreuses; il n'a ainsi pas été nécessaire de mobiliser des effectifs importants à cet effet.

Charte de collaboration avec établissements publics

La démarche initiée par la direction de la sécurité publique en 2004 s'est poursuivie avec l'ensemble des établissements de nuit lausannois, afin d'aboutir à une philosophie de travail commune sur le plan de la sécurité. Les exploitants des discothèques et night-clubs ont été approchés et sensibilisés par quartier. Ainsi, ceux de St-Martin, de la place du Tunnel, de la rue Centrale et de St-Pierre – Caroline se sont montrés intéressés à adhérer à la démarche. Quand bien même la Charte n'a pas été ratifiée par ces exploitants, ceux-ci ont déjà pris des mesures contribuant à des améliorations sensibles.

En 2006, Police-secours est intervenue à 460 reprises dans les établissements ayant signé la Charte, contre 298 en 2005, ce qui représente 54% d'augmentation. Dans les autres établissements, toutes catégories confondues, le nombre des interventions passe de 351 en 2005 à 774 en 2006, ce qui représente une hausse de 120%. Cette dernière s'explique par la venue dans les établissements de nuit d'une clientèle toujours plus nombreuse et diversifiée, en raison de l'offre sans cesse plus attractive et en continuel développement, que la ville propose. La proximité d'établissements attirant des publics différents contribue également à augmenter les tensions entre noctambules. Enfin, si, en raison de la Charte de collaboration, les agents de Police-secours sont appelés à intervenir plus souvent pour des problèmes de sécurité, ils peuvent ainsi, dans la plupart des cas, agir avant que les situations ne s'enveniment par trop.

POSTES DE QUARTIER

Activité des postes de quartier	2005	2006
Arrestations	82	141
Véhicules retrouvés	37	47
Dénonciations pour fautes de stationnement	5 377	4 309
Rapports de renseignements divers	16 405	14 219
Notifications de commandements de payer	35 650	36 931

Poste de police d'Ouchy

Le 6 septembre 2006, le poste de police d'Ouchy a été la proie des flammes. Le feu a été bouté à des bottes de paille déposées volontairement contre les portes en bois du poste. Sous l'effet des flammes et de la chaleur, la molasse, le granit, ainsi que la toiture ont subi des dommages importants. Les auteurs de ce forfait ont été interpellés.

Poste de police de la Gare

Le contrat de bail relatif à ce poste de police ayant été résilié par le bailleur pour la fin du mois de juin 2007, il a été nécessaire, vu son importance stratégique, de chercher de nouveaux locaux pour l'accueillir. Ceux-ci, situés à la rue du Petit-Chêne 36, impliquant le paiement d'un loyer de plus de 50 000 francs par an et nécessitant l'exécution de divers travaux d'agencement, une demande d'autorisation et de crédits a été adressée au Conseil communal, par le biais du préavis N° 2006/44. Dit Conseil ayant, dans sa séance du 21 novembre 2006, accepté les conclusions du préavis précité, le nouveau poste pourra ouvrir ses portes dans le courant de 2007.

Brigade cycliste

L'expérience pilote menée en 2005 a clairement démontré l'utilité et l'efficacité d'une telle unité. Ainsi, le 15 avril 2006, la création de la brigade cycliste a été officialisée. Composée de 6 collaborateurs, celle-ci œuvre dans le sud de la ville d'avril à septembre.

Ses objectifs sont avant tout ciblés sur le rapprochement avec la population et la prévention. Selon les habitants et les commerçants de cette zone du bord du lac, la mixité des patrouilles de police (cyclistes / pédestres) renforce le sentiment de sécurité.

Poste de quartier mobile

Le personnel des postes de quartier a utilisé le poste de police mobile durant 37 jours, soit 538 heures d'engagement, cela sans compter les utilisations par le personnel de la Brigade des taxis (4 jours pour le contrôle de ces véhicules) et par celui de la Prévention routière (6 jours durant la Semaine olympique).

OBJETS TROUVÉS (OT)

	2000	2005	2006
Trouvailles	8 374	9 617	9 185
Trouvailles restituées	3 911	4 774	4 522
Personnes reçues	14 868	15 141	15 065

Durant l'été, les enquêteurs du magazine «Bon à savoir» ont, à l'insu de son personnel, testé le bureau des OT, de même que 8 autres offices romands. Le bureau lausannois a obtenu le nombre maximum de points (100 sur 100), résultat réjouissant qui souligne l'excellente qualité des prestations fournies par cette entité.

GRUPE DE PREVENTION DU BRUIT (GPB)

Le GPB a mis un accent particulier, dès le mois de septembre, sur le contrôle du respect de la capacité d'accueil des établissements nocturnes très fréquentés de la ville. Au total, 95 contrôles ont mis en évidence 37 dépassements flagrants. Quant au parc automobile, grâce aux nombreux contrôles de circulation mis sur pied, la situation s'améliore quelque peu, puisque, pour la deuxième année consécutive, une baisse de la distribution de fiches techniques est constatée (- 314). Enfin, relevons que, depuis cette année, les nouveaux policiers sortant de l'Académie de police effectuent un stage de 2 semaines au sein du GPB, afin d'élargir leurs connaissances professionnelles et de se familiariser à la problématique liée aux établissements publics.

	2005	2006
Rapports techniques concernant le bruit (OPB-SIA)	39	42
Préavis (manifestations, musique, transformations)	368	518
Prévention du bruit sur les chantiers	13	12
Interventions dans les établissements publics et lors de manifestations (musique)	71	135
Interventions nocturnes	392	421

UNITES SPECIALES (US)

Les unités spéciales de la police lausannoise réunissent le groupe d'intervention, la brigade canine et la cellule de négociation. Celle-ci intervient dans toute situation de danger pour la vie humaine, lorsqu'il est possible, dans un premier temps, de privilégier la négociation à l'intervention.

Durant l'année 2006, un effort particulier a été fourni dans le domaine de la formation continue, dispensée à tout le personnel de Police-secours (288 heures), par exemple dans le domaine de la sécurité personnelle et pour autrui.

Groupe d'intervention (GI)

	2005	2006
Opérations spécifiques GI	104	84
dont :		
- prises d'otages	1	1
- forcenés	7	8
- individus suicidaires	14	6
- opérations stup	42	28
- individus armés	6	15
- personnes violentes/dangereuses	11	6
- autres opérations (sauvetages, opérations avec la police judiciaire)	18	16
Collaboration avec la cellule de négociation	9	5
Personnes interpellées	182	76

Brigade canine

	2005	2006
Pistes effectuées (15 succès)	177	109
Quêtes d'objets (30 succès)	87	98
Quêtes d'hommes intérieures/extérieures (7 succès)	113	120
Recherches de produits stupéfiants (41 succès)	153	122
Recherches d'explosifs	11	5
Défenses du maître	25	25
Arrestations	66	74
Chien St-Hubert :		
– demandes d'engagement (65 Lausanne / 55 Suisse romande)	122	120
– engagements impossibles (pas d'éléments exploitables)	17	22
– engagements en piste (dont 27 succès)	46	29

POLICE JUDICIAIRE (PJ)

Parmi les phénomènes marquants de l'année, relevons tout d'abord la vague de cambriolages de villas et d'appartements, qui a touché la ville durant l'été et l'automne. Une grande partie du personnel de la police judiciaire a dès lors été impliqué dans des opérations de surveillance et d'interception d'envergure.

Une hausse sensible des délits avec violence de 28% est à relever. Par ailleurs, le nombre de voies de fait et lésions corporelles a doublé depuis 2003, pour atteindre 952 cas en 2006, et celui des brigandages et vols à l'arraché a augmenté de 20,16%.

La brigade des stupéfiants, pour sa part, a réalisé une saisie record de cocaïne de 4,4 kilos.

Le volume total des délits enregistrés s'inscrit à la hausse (+ 2,44%). Le nombre des réquisitions judiciaires continue de diminuer, notamment en raison des modifications survenues dans le traitement des plaintes. Désormais, il appartient, en effet, à la police judiciaire de procéder à un premier travail d'évaluation et d'analyse, dès qu'une plainte lui parvient, sans qu'il y ait nécessairement une réquisition préalable d'un juge. Enfin, le taux d'élucidation moyen des affaires se monte à 16,43%.

	2003	2004	2005	2006
Délits enregistrés	11 168	12 467	11 873	12 163
Délits élucidés	1 745	1 986	1 923	1 998
Personnes déférées	4 391	4 426	5 250	4 083
Réquisitions pénales	6 226	6 144	5 381	4 333
Réquisitions administratives	2 685	2 186	1 858	1 789
Réquisitions enregistrées/insp	112,79	106,79	97,82	85,03

La Brigade des enquêtes brèves (BREB) continue de jouer un rôle essentiel dans l'amélioration de la formation, puisque tout collaborateur postulant à la police judiciaire effectue d'abord un stage d'une année au minimum dans cette brigade. Par ailleurs, en raison des nouvelles dispositions légales qui ont facilité l'accès à la naturalisation, les enquêtes en la matière ont augmenté de 40% en deux ans.

Délits et événements généraux

	2003	2004	2005	2006
Morts violentes				
Homicides (victimes)	3	1	2	1
Suicides	29	20	34	30
Morts accidentelles (hors LCR)	1	4	5	4

	2003	2004	2005	2006
Délits avec violence				
Délits avec violence enregistrés	666	933	974	1 245
dont :				
– homicides	1	1	2	1
– hold-up (banques et postes)	—	—	3	—
– voies de fait et lésions corporelles	425	584	726	952
– brigandages et vols à l'arraché	240	348	243	292
– auteurs entre 18 et 20 ans	197	186	400	247
– auteurs entre 20 et 40 ans	202	168	188	310
– auteurs > de 40 ans	42	35	36	65

Grâce aux actions conjuguées de la Brigade cycliste, des sections de Police-secours et de la Police judiciaire, ainsi qu'aux mesures de prévention prises à l'égard des usagers, une légère diminution des vols avec effraction dans les voitures a été enregistrée.

Les dommages à la propriété sur les voitures sont également en légère régression (2,48 cas/jour). Il s'agit souvent de délits de «fêtards», perpétrés durant les nuits de fin de semaine.

	2004	2005	2006
Vols avec effraction			
Vols avec effraction enregistrés	2 890	2 745	2 774
dont :			
– dans les habitations	395	261	549
– dans les commerces et bureaux	591	553	590
– dans les voitures	1 870	1 179	1 051

	2004	2005	2006
Délits particuliers			
Dommages à la propriété sur des voitures	926	1 021	905
Incendies intentionnels	95	99	87
dont :			
– incendies de voitures	13	10	12

Mineurs

Les actes de violence commis par des mineurs ont connu une hausse de 19% cette année, augmentation comparable aux chiffres de 2003 et 2004. Bien que le nombre de mineurs déférés pour ce type de délits s'inscrive toujours à la baisse, on dénombre de plus en plus de récidivistes.

	2003	2004	2005	2006
Mineurs déférés au Tribunal des mineurs	623	551	544	535
dont :				
– auteurs d'actes de violence	182	190	127	118
Actes de violence commis par des mineurs	205	208	162	193

Moeurs

Dans le domaine de la prostitution, les deux collaborateurs spécialisés de la brigade ont contrôlé 74 salons de massages et mené 51 opérations en rue. Près de 300 prostituées ont été identifiées, les ²/₃ séjournant et travaillant clandestinement dans notre pays. Par ailleurs, 27 personnes ont été déférées pour des infractions en relation avec l'exercice illicite de la prostitution.

Enfin, les infractions contre l'intégrité sexuelle sont en hausse (+ 28,03%). Cette tendance est encore plus

marquée pour les victimes mineures (+ 54,76%), le taux d'éluclidation de ces cas étant toutefois en forte progression (82% contre 67% en 2005).

	2003	2004	2005	2006
Infractions contre l'intégrité sexuelle	110	172	132	169
<i>dont :</i>				
– viols et contraintes sexuelles	13	41	48	46
– atteintes à l'intégrité sexuelle des enfants	51	66	42	65
– exhibitionnisme	25	31	17	30
Mauvais traitement envers les enfants	13	29	40	32

Stupéfiants

Les différentes opérations, visant à déstabiliser le trafic de stupéfiants en ville de Lausanne, portent leurs fruits. La «petite» vente sur la voie publique au centre-ville, ainsi que sa visibilité ont ainsi fortement diminué.

Les dénonciations dans le domaine des stupéfiants ont régressé pour la 3^e année consécutive (- 8,65%), pour atteindre le nombre le plus bas depuis 1999.

	2003	2004	2005	2006
Personnes déferées au Juge d'instruction	3 440	3 302	2 842	2 596
<i>dont :</i>				
– < de 18 ans	268	272	253	211
– de 18 à 25 ans	1 447	1 488	1 252	931
– > de 25 ans	1 725	1 542	1 337	1 454
– sexe masculin	2 900	2 862	2 349	2 266
– sexe féminin	540	440	493	330
– domiciliées à Lausanne	1 052	1 168	1 029	1 148
– domiciliées sur Vaud (sans Lausanne)	1 778	1 147	994	848
– domiciliées en Suisse (hors VD)	65	343	381	274
– domiciliées à l'étranger	327	522	374	49
– sans domicile fixe	218	122	64	277
Filières démantelées sur territoire lausannois	11	12	14	12
Trafiquants déferés	595	543	489	359
<i>dont :</i>				
– gros trafiquants (> 50 grammes)	191	191	185	164
– petits trafiquants et consommateurs/revendeurs	404	352	304	195
Décès par overdose	14	2	8	12

Brigade rue

Sa mission consiste à repérer, puis interpellé en flagrant délit, les auteurs de vols opérant en ville, que ce soit dans la rue, les commerces, les établissements publics ou les transports en commun. Sont particulièrement visés les voleurs à la tire et à l'astuce. Les inspecteurs de cette brigade gèrent toutes les plaintes et réquisitions relatives à ce type d'infractions (respectivement 1 790 et 187 pour 2006) et renforcent ponctuellement les autres brigades de la PJ, lors d'opérations diverses.

Cette année, une augmentation de 35,25% des vols simples ou à la tire a été constatée, mettant en évidence que ce type de délit nécessite la mise sur pied de surveillances plus régulières et marquées.

SECURITE DU TRAFIC ET STATIONNEMENT (STS)

Campagnes de prévention

Durant l'année écoulée, différentes campagnes de prévention nationales se sont poursuivies, notamment en ce qui concerne la limitation du taux d'alcoolémie à 0,5 ‰ et le port de la ceinture de sécurité. Un accent particulier a également été mis sur la rentrée scolaire du mois d'août, avec de nombreux contrôles à proximité des collèges. Par ailleurs, une action, intitulée «Mieux vaut s'arrêter avant», menée en juin et en octobre et visant à rappeler aux usagers de la route les comportements à adopter aux abords des passages pour piétons, a permis de sensibiliser 978 conducteurs.

Contrôles de la vitesse

La tendance est à nouveau à la baisse dans le domaine des excès de vitesse, puisque le pourcentage de conducteurs en infraction passe de 7,81% en 2005 à 6,43% en 2006, malgré un nombre de contrôles plus élevé. 32 767 automobilistes ont néanmoins fait l'objet d'une dénonciation et, sur les 647 contrôles réalisés dans les 32 «zones 30» que compte la ville, le pourcentage de conducteurs fautifs s'est élevé à 12,14%, soit deux fois plus que sur le réseau urbain limité à 50 km/h. Par ailleurs, quatre contrôles ont été effectués dans la «zone de rencontre» des Maisons familiales, limitée à 20 km/h, où 65 excès de vitesse ont été constatés pour 237 passages. 30 automobilistes circulant à plus de 90 km/h ont été dénoncés cette année, dont un circulant à 130 km/h sur l'avenue de Provence.

Contrôle de la vitesse

	2000	2004	2005	2006
Nombre de contrôles	1 345	1 487	1 440	1 939
Véhicules enregistrés	485 011	464 778	418 233	509 306
Conducteurs dénoncés	41 592	43 187	32 688	32 767
Pourcentage des dénonciations	8,57	9,29	7,81	6,43

La remorque de prévention «Vitesse» a été mise en place durant 51 semaines sur les différents axes de trafic lausannois, notamment dans les zones proches des écoles, lors de la rentrée scolaire.

Contrôle à l'éthylomètre

	2004	2005	2006
Ivresses avec accident	170	153	144
Ivresses sans accident	323	549	696
Total	493	702	840

Les cas d'ivresse avec accident diminuent de manière lente, mais constante, alors que les dénonciations pour ivresse hors accident, conséquence de l'action accrue des policiers sur le terrain, sont en forte progression.

Contrôle du stationnement

Constatées, pour l'essentiel, par les gardes de police scootéristes effectuant le contrôle nocturne du stationnement, les fautes de parage commises durant la nuit sont en augmentation cette année. Cette situation met en évidence la nécessité de poursuivre la pression

exercée sur le stationnement illicite au centre-ville en période nocturne; ce ne sont, en effet, pas moins de 19 452 bulletins d'amende d'ordre qui ont été, pour ce motif, apposés par les collaborateurs concernés.

Contrôle du stationnement et de la circulation

	2000	2004	2005	2006
Infractions enregistrées (circulation et stationnement)	185 483	238 105	228 195	239 818
dont :				
- infractions aux règles du stationnement	119 559	164 586	167 036	176 735
Parcage illicite sur les trottoirs :				
- bulletins d'amende d'ordre apposés	7 959	10 434	9 756	8 417
- évacuations forcées de véhicules	*	712	638	812

* Chiffre non disponible

Accidents de circulation

Leur nombre a, pour la septième année consécutive, diminué (- 14%). La nouvelle législation limitant le taux d'alcoolémie à 0,5 ‰, les campagnes de prévention, les contrôles routiers, ainsi que les améliorations techniques des véhicules expliquent cette baisse. Cette tendance est également significative s'agissant des blessés et des accidents mortels (un cas pour cette dernière catégorie). Il faut malheureusement relever une augmentation des «piétons victimes» (+ 13%), singulièrement des adultes. En revanche, le nombre d'enfants blessés est en forte baisse, baisse liée sans doute aux importantes campagnes de prévention menées dans les écoles. Enfin, les fuites après accident diminuent de 6%.

	2000	2004	2005	2006
Accidents de circulation (constats)	1 733	1 520	1 458	1 286
Personnes blessées	528	446	424	401
Personnes tuées	5	3	1	1
Fuites après accident	706	542	578	544
Piétons victimes,	104	82	82	92
dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	28	25	33	23

Statistiques diverses

Contrôle photographique du respect de la signalisation lumineuse

Installations fixes : 18
Nombre de caméras : 8

	2000	2004	2005	2006
Infractions relevées (feux)	9 564	6 837	6 029	4 597
Infractions relevées (vitesse)	2 368	10 575	9 132	9 814

Le non-respect de la signalisation lumineuse est en forte baisse, ce qui est probablement dû à l'effet dissuasif du montant de l'amende (250 francs).

Encaissement des amendes d'ordre

	Fr.
Total	10 597 080.73
Remboursements	20 266.90
Total net encaissé	10 576 813.83
	(2005 : 10 710 035.44)

Commission de la circulation

Depuis novembre 2005, une commission interne, réunissant des spécialistes de la circulation routière, ainsi qu'un juriste, a été mise sur pied, afin de procéder à l'analyse des accidents impliquant des collaborateurs du corps de police en service. Cette commission a pour but d'examiner chaque cas, de sensibiliser les conducteurs à leur faute et/ou négligence, de prévenir la récurrence, de suggérer d'éventuelles mesures éducatives et/ou de proposer au chef de service les éventuelles suites administratives à donner.

ORGANISATION ET EXPLOITATION (O+E)

La subdivision O+E regroupe la centrale d'alarme et d'engagement (CAE), le garage, la maintenance d'immeuble, l'infocentre, l'unité informatique et le groupe technique.

Le personnel de la maintenance d'immeuble a consacré 486 heures au chantier du secrétariat des unités de circulation, 130 heures à la transformation des chambres froides du restaurant et 190 heures à la réfection des cellules (ventilations endommagées, suite à un incendie).

Les opérateurs de la CAE ont contrôlé 19 527 personnes, dont 959 faisaient l'objet d'un signalement. Dans ce même contexte, 2 745 véhicules ont fait l'objet de vérifications, dont 78 étaient signalés. Ils ont également répondu à 81 000 appels au 117 et à quelque 320 000 au 021 315 15 15.

Le groupe technique a remplacé 400 téléphones analogiques par des appareils IP.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le chef de la formation professionnelle du corps de police a été nommé directeur de l'Académie de police de Savatan et a donc quitté le corps lausannois au début de l'année, en compagnie de cinq collaborateurs demeurant fonctionnaires lausannois, à savoir un autre officier, désigné comme chef de la formation de base de l'Académie, et quatre formateurs. Ces cinq employés de la Ville travaillent depuis mars 2006 sur le site de l'Académie.

Pour la première fois, en 2006, tous les aspirants des polices municipales vaudoises ont suivi leur formation à l'Académie de police du Chablais, qui a ainsi accueilli les 14 aspirants lausannois (23 en 2005). La formation de ces derniers a commencé par une première période théorique de 4 mois et demi, suivie, durant l'été, d'un stage pratique de 12 semaines, durant lequel ils ont travaillé dans un EMS, à la PJ, à PS, dans un poste de quartier, ainsi qu'au groupe sanitaire. Une seconde période théorique de 4 mois et demi doit se terminer par l'examen du brevet fédéral (en février 2007).

Un nouvel enseignement (formation expérientielle) ayant été dispensé pour la première fois en 2005 à l'Ecole des polices municipales vaudoises (EPMV), les quatre formateurs du corps de police ont été mandatés, afin de la poursuivre en 2006, dite formation ayant permis aux 89 aspirants vaudois et valaisans de vivre des situations concrètes.

En février, pour la deuxième fois, les formateurs lausannois ont mis sur pied l'organisation du brevet fédéral pour la dernière volée 2005 de l'EPMV. 34 policiers se sont présentés à l'examen et ont reçu leur brevet le 10 mars.

Ils ont également mis sur pied une école de garde de police pour sept personnes entre avril et juin et collaboré au recrutement commun, qui réunit désormais les polices municipales et la police cantonale.

Enfin, au 31 décembre 2006, le responsable du service vidéo-photo ayant pris sa retraite, son poste n'a pas été repourvu, ses tâches ayant été réparties entre deux autres collaborateurs du corps. L'ensemble de son travail depuis 1980 a été gravé et archivé sur DVD et plus de 41 films ont été répertoriés et déposés aux Archives communales.

SUBDIVISION ETAT-MAJOR (EM)

Unité psychologique

Cette année, un accent particulier a été mis sur le recrutement et la formation de la cellule psychologique du plan DIAM, comprenant une cinquantaine de personnes rattachées à la protection civile et au bataillon des sapeurs-pompiers. Les psychologues ont également supervisé les interventions et la formation continue de l'équipe de débriefing interne et de la cellule AVP-Police.

L'année 2006 a également été marquée par la formation centralisée au niveau de l'Académie de police de Savatan. La responsabilité de la branche «psychologie policière» pour l'ensemble des aspirants a été confiée à l'Unité psychologique, ce qui a nécessité un important engagement, tant au niveau du contenu de la formation qu'à celui de la mise sur pied de l'examen final. Enfin, un appui a également été apporté à la formation expérientielle, à l'élaboration du manuel de cours, ainsi qu'à la formation continue au sein du corps de police (gestion des conflits, communication, violences conjugales, etc.).

Ethique

Huit semaines de cours ont été dispensées, par plusieurs professeurs provenant de divers pays, à plus d'une trentaine de collaborateurs, dans le cadre de leur formation éthique de «catalyseurs». Les deux premières volées ont terminé leur cursus de 6 semaines de cours sur trois ans. Près de 50 cadres intermédiaires ont participé à un premier séminaire d'éthique d'une journée. Les collaborateurs occupant des fonctions transversales ont également bénéficié d'une journée animée par un éthicien québécois de l'université de Sherbrooke.

Le délégué à l'éthique a également organisé 9 séminaires d'une demi-journée pour les cadres dirigeants et les spécialistes, en vue de l'élaboration d'une nouvelle politique de management. Il a également donné des formations de base en éthique pour le brevet fédéral de policier à Neuchâtel et à Genève et mené plus

d'une dizaine de séances de conciliation entre policiers et citoyens. Enfin, il a participé à l'élaboration du nouveau statut des policiers.

Communication et prévention

Confrontée en 2006 à une augmentation des demandes des médias, liée à l'arrivée des journaux gratuits, cette entité a répondu aux nombreuses sollicitations et également choisi d'être proactive, en proposant des sujets de reportage. C'est ainsi que des thèmes comme la brigade Celtus, une nuit avec Police secours, le projet de prévention de la brigade de la jeunesse (clip Hip Hop), ont fait l'objet d'une couverture médiatique, tant pour le public que pour la police.

Par ailleurs, le concept d'information aux médias, dans le cadre du plan catastrophe DIAM, est en cours d'élaboration.

Concernant les actions de prévention, un accent a été porté sur les vols en tous genres. Dans le courant du mois de mai 2006, une grande campagne de prévention a été lancée, en partenariat avec les grands magasins, auprès de la population, pour la rendre attentive aux vols commis par les pickpockets. Durant l'été, la police ayant été confrontée à une vague de cambriolages sans précédent, des actions de prévention ciblées ont rapidement été menées, tant auprès de la population, qu'auprès des agences et régies immobilières. Des exposés sur la prévention des vols ont également été présentés à des personnes âgées. Enfin, une réflexion a été conduite, en partenariat avec divers acteurs concernés, au sujet de la prévention des violences conjugales.

Ressources humaines (RH)

Le nouveau statut des policiers et gardes a requis un investissement particulier, en collaboration avec le commandement et l'association des fonctionnaires de police de Lausanne. Dans le cadre de cet important projet, le module «description et classification des fonctions», a débuté en janvier 2006, sous la responsabilité de la répondante en RH. Cette démarche, qui devrait déployer ses effets dès le 1^{er} janvier 2008, est menée avec l'appui d'un consultant externe, ainsi qu'en étroite coopération avec le service du personnel.

Par ailleurs, l'entité RH s'est également investie dans deux groupes de travail mandatés pour étudier la gestion des heures supplémentaires et l'aménagement du temps de travail, au sein du corps de police et des autres services la Ville de Lausanne.

Les RH ont, en outre, participé à de nombreuses sélections internes et externes, plus particulièrement pour des postes de cadres à la police judiciaire, ainsi que collaboré, avec les juristes du corps de police, au traitement des dossiers disciplinaires.

Juristes

Renforcée d'une seconde collaboratrice depuis le mois de mars 2006, l'entité juridique traite tous les problèmes juridiques au sens large du corps de police. Elle fournit des avis de droit divers au commandement et à la direction de la sécurité publique et des sports et renseigne tous les collaborateurs du corps sur les problèmes juridiques rencontrés dans leurs nombreuses activités quotidiennes. Les juristes examinent et

collaborent à la rédaction de certains écrits et plaintes rédigés par les policiers, autorisent ou refusent la transmission de certains rapports de police à des requérants hors chaîne pénale (gérances, avocats, particuliers, assurances, etc.), rédigent ou collaborent à l'écriture de nombreux documents et correspondances complexes et délicates (de nature juridique ou politique). Ils collaborent en outre étroitement avec le service juridique et le service du personnel de la Ville.

SERVICE DE SECOURS ET D'INCENDIE

Dès le 1^{er} août, un nouveau chef de service est entré en fonction au service de secours et d'incendie (SSI).

Afin de permettre d'optimiser l'utilisation des ressources, une analyse du fonctionnement des quatre divisions du SSI a été entreprise et se poursuit activement.

A partir du milieu de l'année, une nouvelle structure de conduite, permettant de séparer clairement le niveau stratégique du niveau opérationnel, a été mise en place, dans le but d'accroître l'autonomie des cadres et, partant, de les responsabiliser davantage. Dans ce sens, il a été décidé de doter la division secours et incendie d'un chef opérationnel, dès le 1^{er} janvier 2007.

Enfin, la Municipalité a, dans sa séance du 30 novembre 2006, adopté la nouvelle dénomination, à compter du 1^{er} janvier 2007, du service de secours et d'incendie, à savoir service de protection et sauvetage (SPSL).

PRINCIPALES TACHES

- protéger et sauver les personnes, les animaux et les biens
- gérer et coordonner l'activité des quatre divisions, en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs.

Effectif (au 31 décembre)

	2005	2006
- Secours et incendie	115.305	123.305
- Office de la sécurité civile	27.700	27.700
- Groupe sanitaire	40.500	40.500
- Office des pompes funèbres officielles	17.000	15.000
Total	200.505	206.505

Dans le cadre de la réorganisation du service, deux nouveaux postes ont été créés, sans augmentation d'effectif, à savoir :

- au 1^{er} novembre 2006 : 1 chef d'état-major
- pour le début de 2007 : 1 chef de chancellerie

Enfin, deux menuisiers, collaborateurs des pompes funèbres officielles (PFO), ont été mis à disposition de la section soutien de la division secours et incendie, en charge de l'exécution de tâches transversales. Cela étant, si le transfert de l'un à la division secours et incendie est effectif depuis le 1^{er} mars 2006, le transfert de l'autre ne pourra intervenir qu'à connaissance du

résultat de l'audit, en cours, des PFO, pour autant, bien sûr, que ledit résultat soit favorable à cette opération.

CORPS DE SAPEURS-POMPIERS

PRINCIPALES TACHES (sur le plan lausannois et cantonal)

- sauver les personnes, les animaux et les biens
- lutter contre les incendies
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels
- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits toxiques, chimiques ou radioactifs
- effectuer des interventions techniques
- garantir la sécurité, lors de différentes manifestations organisées sur le territoire lausannois.

Effectif global (au 31 décembre)

	2005	2006
- Organe de commandement	26.305	26.305
- Sapeurs-pompiers professionnels (PP)	89	94
- Corps de sapeurs-pompiers non professionnels	201	240
- Unité musicale	38	31
- Jeunes sapeurs-pompiers	31	30
Total	385.305	421.305

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels (sans l'organe de commandement)

	2003	2004	2005	2006
Effectif	92	89	89	94

L'effectif des sapeurs-pompiers professionnels a été renforcé de cinq unités, issues d'une école de formation, qui s'est déroulée d'avril à décembre, compensant les départs à la retraite. L'engagement de ces nouveaux collaborateurs respecte la limite de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels, fixée par la Municipalité à 98 unités.

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers non professionnels (sans les of attachés à l'EM, les membres de l'unité musicale et les jeunes sapeurs-pompiers)

	2003	2004	2005	2006
Effectif	273	257	201	240

En ce qui concerne le corps de sapeurs-pompiers non professionnels, la Municipalité a arrêté l'effectif à 280 unités.

Interventions

Au nombre de 2 258, les interventions sont en diminution de 492 par rapport à l'an dernier.

	2003	2004	2005	2006
Interventions	2 723	2 493	2 750	2 258

Effectuées à raison de 84,5 % sur le territoire lausannois, les interventions se répartissent comme il suit :

	2005	2006
Interventions pour le SDIS	1 383	1 134
Autres	1 367	1 124
Total des interventions	2 750	2 258

La diminution des interventions, qui concerne tous les types d'engagement, est due, d'une part aux mesures de prévention qui portent leurs fruits, et, d'autre part, à des conditions climatiques favorables.

Répartition géographique des interventions

	2005	2006
Sur le territoire de la commune de Lausanne	2 292	1 908
Sur le territoire d'autres communes (CR Feu)	458	350

Gros feux ou interventions importantes : Mise sur pied du corps non professionnel

La mise sur pied des officiers, sous-officiers et sapeurs des unités de ville a été nécessaire à l'occasion de neuf interventions, parmi lesquelles il convient de citer les plus importantes, à savoir :

24 mai	Feu de chalet au chemin des Roches
12 septembre	Feu d'appartement à la rue de Genève 85
10 octobre	Feu de toiture au chemin Eugène-Grasset 10
30 novembre	Feu de toiture à la rue du Rôtillon 5

Les unités spécialisées ont été mises sur pied à trois reprises, à savoir :

Groupe d'intervention sanitaire (GIS)

1 ^{er} décembre	Fuite de CO ₂ à Moudon
--------------------------	-----------------------------------

Section technique

16 février	Pollution de terrain à Prilly
2 août	Feu de toiture à Aigle

Unités foraines

Le personnel des unités foraines (section motopompe) de Montheron, Vernand et Vers-chez-les-Blanc a été mis sur pied à 27 reprises.

Centre de renfort

139 interventions ont été effectuées dans le cadre du CR. Parmi elles, 91 concernaient des feux, 45 des déclenchements d'installations automatiques de détection ou d'extinction et 3 des alarmes fallacieuses ou des déclenchements manuels d'installations d'alarme.

Interventions sur les routes nationales

Répartition des interventions

	2005	2006
Feux de talus et autres	1	—
Feux de véhicules	5	16
Désincarcérations	3	4
Préventions de désincarcérations à la suite d'accidents dans les tunnels	1	—
Fuites d'hydrocarbures	6	12
Pollutions	1	2
Fuites de matières dangereuses	1	—
Accidents avec des matières dangereuses	1	—
Autres	5	—
Fausses alarmes	—	—
Total	24	34

Plan ORCA – Exercice

A la demande du Service de la sécurité civile et militaire, un exercice d'intervention sur un bateau de la CGN a été mis sur pied, en partenariat avec la sous-préfecture de Thonon-les-Bains.

Cet exercice avait pour but :

- d'évaluer le plan multilatéral de secours «Lac Léman»
- de vérifier la coordination réelle des intervenants et le flux de renseignements
- de vérifier la stratégie et la gestion de la communication
- d'identifier les lacunes dudit plan, afin d'obtenir un document d'intervention à jour et standardisé.

La division secours et incendie, l'office de la sécurité civile et le groupe sanitaire ont engagé d'importants moyens humains et techniques dans le cadre de cet exercice, dont les conclusions seront tirées en 2007.

Matériel et équipement

La dotation en équipements de protection individuelle des membres des corps de sapeurs-pompiers professionnels et non professionnels se poursuit, en appliquant strictement les normes européennes en matière de sécurité.

Les coûts d'acquisition de ces équipements sont, dans une grande mesure, pris en charge par l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA).

Véhicules

Le parc du SSI se compose de 115 véhicules et engins motorisés (113 en 2005). De fait, dans le courant de l'année, l'ECA a remis, en prêt, un véhicule tonne-pompe d'une capacité de 2 000 litres, dont le gabarit réduit est particulièrement adapté aux agglomérations, alors que, pour sa part, le Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN) a remis, également en prêt, une berce destinée à stocker et transporter les tentes de décontamination, engagées en cas d'accidents NRBC (nucléaire, radiologique, biologique et chimique).

CORPS DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

POSTE PERMANENT

Formation

La formation permanente des sapeurs-pompiers professionnels représente, pour l'année 2006, 10 200 heures de cours (9 968 en 2005), soit 120 heures environ par personne (112 en 2005).

L'instruction a porté sur les thèmes suivants :

- intervention sur les unités de la CGN
- nouveau véhicule tonne-pompe
- véhicule de commandement cantonal
- tableau de signalisation des centrales d'alarme feu
- remorque-mousse
- véhicule rail/route et grue
- conduite sur neige et glace
- sauvetage en terrain difficile
- postes d'alarme atomique.

Ecole de formation

Une école de formation, composée de 6 aspirants, encadrés par deux instructeurs sapeurs-pompiers professionnels à plein temps, s'est déroulée du 1^{er} avril au 31 décembre 2006. Au terme de cette école, 5 aspirants se sont vu décerner leurs certificats.

Cette formation, représentant 1 328 heures d'instruction, a permis de traiter plus de 200 matières différentes.

Centrale d'alarmes et d'engagement

Cette année, un effort particulier a été porté sur la formation conjointe des opérateurs de la centrale du SSI et du Centre de traitement des alarmes (CTA) de l'ECA, à l'engagement du véhicule de commandement cantonal, stationné au SSI.

La collaboration entre les centrales d'alarmes cantonales et communales 117, 118 et 144 est excellente.

Afin de maintenir leur polyvalence opérationnelle, les sapeurs-pompiers professionnels, opérateurs de la centrale du SSI, maintiennent leurs connaissances en matière d'action sur le terrain, dans le cadre de stages organisés régulièrement en section d'intervention.

De même, les sapeurs-pompiers incorporés en sections d'intervention effectuent des stages à la centrale du SSI.

Horaire de travail

Un groupe de travail a été mis sur pied, afin de donner suite aux remarques de la commission de gestion relatives à l'horaire de travail. Actuellement de 64,5 heures hebdomadaires, celui-ci devrait diminuer de plus de 20%, pour se rapprocher, sans toutefois l'atteindre, de l'horaire des autres collaborateurs de l'administration communale lausannoise. Pour ce faire, une modification du plan des postes est à prévoir, dès lors que la seule réorganisation du fonctionnement de la division secours et incendie ne permettra pas de compenser la totalité des effets de la diminution de l'horaire, et qu'une légère augmentation d'effectif sera nécessaire.

CORPS DE SAPEURS-POMPIERS NON PROFESSIONNELS

L'état-major du corps non professionnel a tenu plus de 13 séances.

Dans le cadre de ces séances, des réflexions ont été engagées concernant la mise en place de mesures permettant aux sapeurs-pompiers non professionnels d'offrir un meilleur soutien aux sapeurs-pompiers professionnels.

Des réflexions sont également en cours, afin d'apporter des solutions aux problèmes posés par l'Unité musicale.

Au demeurant, cette année a été marquée par la présentation aux Autorités politiques et à la population des membres et des moyens du corps de sapeurs-pompiers, dans le cadre de la revue quadriennale, qui a été l'occasion, pour le syndic, de remettre le corps à son nouveau commandant.

Formation

Officiers et sous-officiers

La mise à niveau des connaissances des cadres s'est poursuivie en collaboration avec le responsable de la formation de la division de défense contre l'incendie et de secours (DDIS) de l'ECA.

Compagnie d'instruction

Les sapeurs-pompiers de cette compagnie, qui ont suivi le programme de base FB01, seront répartis, après une année d'instruction, dans les différentes compagnies.

Jeunes sapeurs-pompiers

Ce détachement s'est rendu à Interlaken pour passer une sélection, en vue de participer au concours du comité technique international de prévention et d'extinction du feu (CTIF), qui se déroulera en Suède, dans le courant de l'été 2007.

Unité musicale (Avant-Garde et Union instrumentale)

Cette unité a accompli son programme d'instruction au cours de 7 répétitions en soirée et a assuré 7 services commandés par l'état-major du corps.

Cours spéciaux – Protection respiratoire

L'effectif des porteurs d'appareil respiratoire est de 49 personnes (dont 5 instructeurs), soit en augmentation de 2 unités par rapport à l'an dernier.

Les porteurs d'appareil respiratoire ont effectué 6 exercices, soit 19h.30 d'instruction.

Groupe d'appui WELAB

Trois exercices, portant surtout sur l'engagement des moyens équipant ce groupe, composé de 34 unités, ont été organisés durant l'année.

Services de garde dans les lieux de spectacles

	2005	2006
Services assurés	105	149
Effectif mis sur pied pour assurer ces services (officiers, sous-officiers et sapeurs)	545	685

Ces chiffres ne comprennent pas les services organisés pour assurer la sécurité de manifestations telles que la Fête des écoles, la Fête à Lausanne, le Triathlon, le Lausanne Marathon, etc.

Dans le cadre du Comptoir suisse, le personnel du corps a assuré la défense contre l'incendie durant 14 jours, 24 heures sur 24.

POLICE DU FEU

480 nouveaux dossiers de construction ou de transformation ont été traités, soit une légère augmentation par rapport à l'an dernier.

Afin de répondre aux nombreuses sollicitations concernant le respect des normes de protection contre l'incendie, un dessinateur du bureau technique du SSI a suivi une formation spécifique auprès de l'AEAI (Association des établissements cantonaux d'assurance contre l'incendie), pour renforcer l'inspectorat de la police du feu.

Cette mesure devrait permettre, à terme, de mieux assurer le processus, toujours contraignant, de contrôle des ouvrages pour l'obtention des différents permis (habitation, exploitation, etc.).

SERVICE DE RAMONAGE

L'activité des maîtres ramoneurs sur le territoire lausannois ne suscite aucune remarque particulière.

GRUPE SANITAIRE / SMUR

PRINCIPALES TACHES

- assurer la prise en charge professionnelle et médicale de patients accidentés ou malades dans les situations d'urgences préhospitalières
- être en mesure de garantir les interventions urgentes 24 heures sur 24 toute l'année
- répondre le plus rapidement possible, en cas d'événement impliquant un nombre élevé de patients.

Les missions du SMUR (service mobile d'urgence et de réanimation) s'effectuent en étroite collaboration avec le CHUV.

Doté d'un parc de véhicules comprenant six ambulances de secours, deux véhicules dévolus au SMUR, un véhicule attribué au GSTD (groupe de sauvetage en terrain difficile), un véhicule de service et une remorque de matériel destinée aux cas d'accidents majeurs, le Groupe sanitaire dispose d'un équipement technique et médical de pointe. L'effectif permet de disposer de deux à quatre équipes d'urgence, immédiatement prêtes à partir, de jour comme de nuit.

De manière à améliorer la chaîne des secours et standardiser les processus de formation et d'engagement, le GIS (groupe d'intervention sanitaire), dépendant actuellement de la division secours et incendie, sera rattaché, sur le plan opérationnel, au Groupe sanitaire, dès le début de 2007.

Effectif

	2005	2006
Cadres	2	2
Ambulanciers diplômés I	7	7
Ambulanciers diplômés II	28	30
Techniciens-ambulanciers	4	2
Total	41	41

Relevons que le Groupe sanitaire peut compter sur la participation d'ambulanciers auxiliaires pour compléter ses équipes d'urgence, lorsque l'effectif est insuffisant. Douze ambulanciers constituent ce «pool» de réserve, auquel il a fallu, en 2006, recourir de manière plus importante, afin de palier les conséquences d'absences de longue durée (maternité, opérations chirurgicales, etc.).

Activité

Le nombre des missions d'urgences accomplies par le Groupe sanitaire est resté quasiment identique à celui de 2005. Le nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny a quelque peu diminué, alors que celui de l'antenne de Mézières, assurant pour la première année une couverture 24 heures sur 24, a augmenté.

Statistiques

	2003	2004	2005	2006
Nombre d'interventions	7 014	7 152	7 444	7 434
Nombre de personnes transportées	5 451	5 646	5 857	5 988
Nombre d'interventions sans transport	1 563	1 506	1 587	1 446
Nombre de missions SMUR	2 949	2 733	2 657	2 561
Nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny	1 480	1 537	1 643	1 588
Nombre d'interventions de l'antenne de Mézières	544	584	694	782

OFFICE DE LA SECURITE CIVILE

PRINCIPALES TACHES

- gérer et garantir les effectifs de l'organisation régionale de protection civile (ORPC)
- mettre sur pied les cours de compétence communale
- participer, d'entente avec le service de la sécurité civile et militaire (SSCM) à la formation des astreints et des cadres
- garantir l'état opérationnel de l'ORPC
- gérer et exploiter le centre de formation de La Rama.

Effectif

	2005	2006
Effectif	28	28
EPT	27,7	27,7

Au 31 décembre, deux personnes manquent à l'effectif. De fait, un collaborateur est en arrêt de travail depuis le milieu de l'année et une collaboratrice a été mise à disposition du secrétariat du service, depuis le mois d'août.

Le poste d'administrateur du centre de formation n'a pas encore été repourvu et est occupé provisoirement par l'adjoint technique, qui cumule cette fonction avec un poste au sein du bureau de la protection de la population. Ce n'est qu'à l'issue de l'analyse, menée actuellement en vue de réorganiser l'office, que l'on pourra se déterminer sur l'opportunité de repourvoir ce poste, soit, vraisemblablement, dans le courant de l'année prochaine.

Instruction

L'instruction des astreints se fonde sur la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi). La formation de base, ainsi que les cours de cadres sont assurés par le Canton, celle des commandants, ainsi que celles relatives à certaines fonctions particulières, par la Confédération. Les cours de répétition incombent à la commune de Lausanne. Grâce à l'active collaboration, que l'office entretient avec le SSCM, il est, par délégation du Canton, autorisé à former les astreints de 26 ans et plus.

Jours de service

Désignation	Jours de service 2005	Jours de service 2006
Cours effectués dans le cadre communal	5 085	4 914
Cours de formation au SSCM	628	1 004
Cours de formation au Centre fédéral d'instruction (OFPP)	67	49
Total	5 780	5 967

Engagements

Suite à un glissement de terrain à proximité du Vivarium, un détachement de plus de 30 personnes de la formation d'intervention régionale (FIR), appui pionniers, a été alarmé et mis sur pied le 10 avril, avec pour mission principale la sécurisation de la zone et la protection des immeubles menacés par des coulées de boue.

L'exercice «LEMAN 06», organisé par le SSCM, a mobilisé 116 personnes (collaborateurs de l'Office de la sécurité civile et miliciens), afin de remplir les missions d'exploitation d'un poste de commandement, d'assistance aux sans-abri, de sécurisation de la zone d'intervention et de garantie du ravitaillement des 740 personnes engagées dans l'exercice.

Effectifs réglementaires des miliciens au 31 décembre 2006

Modules	Effectifs réglementaires	Effectifs réels
Formations FIR	200	124
Formations FAR	1 302	1 189
Total	1 502	1 313

Constructions et abris

Cette année, sur 248 abris contrôlés, 30% présentaient des défauts importants, voire graves.

Les constructions ont été mises à 23 reprises à disposition de sociétés et/ou groupes musicaux, pour un total de 843 nuitées.

A l'instar des années précédentes, la construction de la Vallée de la Jeunesse a été mise à disposition de la direction de la sécurité sociale et de l'environnement, dans le cadre de l'opération «Accueil des sans-abri».

Equipements

Plus de 400 miliciens ont été dotés d'un équipement de protection individuel, portant l'effectif des personnes équipées à 860.

Au terme de l'année, 127 personnes sont détentrices d'un «pager» et 602 sont raccordées à alarme téléphonique.

Centre de formation

Locataires

La fréquentation du Centre de formation de La Rama est légèrement inférieure aux années précédentes, suite au déplacement de la formation des aspirants de police à l'Académie de Savatan, ainsi qu'à la fusion du CESU (centre d'enseignement des soins d'urgence), dès le 1^{er} janvier, avec l'Ecole de la clinique Bois-Cerf, cette dernière ayant concentré tous les cours de formation dans ses locaux situés à l'avenue d'Ouchy. Enfin, plusieurs locataires préfèrent les locations à la demi-journée.

Occupation du site par les différents locataires

	2005	2006
Jours de location	260	249

Repas

	2005	2006
Personnel de l'office	2 102	2 197
Protection civile (miliciens)	2 315	2 103
Service de secours et d'incendie	1 459	1 637
Locataires	8 540	6 966
Total	14 535	12 903

Entretien

En plus des travaux courants d'entretien, plusieurs réparations importantes, consécutives à l'âge du bâtiment (23 ans), ont été entreprises.

Un préavis, sollicitant l'octroi des crédits nécessaires à la rénovation du bâtiment, plus précisément de la façade, de la toiture et de certaines fenêtres, sera rédigé en 2007.

Enfin, la salle de théorie de 30 places a été équipée d'une installation fixe audio/vidéo.

OFFICE DES POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

PRINCIPALES TACHES

- procéder aux levées de corps ordonnées par l'autorité compétente
- effectuer les levées de corps sur demandes des familles
- assurer l'organisation complète de funérailles en Suisse et à l'étranger
- accomplir les démarches administratives pour les incinérations, les inhumations, les exhumations, ainsi que les dépôts de cendres
- organiser les rapatriements en Suisse et à l'étranger
- assurer les convois officiels pour le transport des corps de défunts, aux fins d'inhumation ou d'incinération, du domicile mortuaire ou du lieu de la cérémonie funèbre situé sur le territoire de la Commune, au cimetière ou au crématoire
- garantir une permanence, par service de piquet, 24 heures sur 24
- offrir la possibilité de conclure des conventions pour obsèques futures.

Effectif au 31 décembre

	2005	2006
Réception des familles	5 EPT	5 EPT
Atelier et menuiserie	12 EPT	10 EPT
Total	17 EPT	15 EPT

La diminution de deux EPT résulte des transferts d'un EPT au service des routes et de la mobilité au 1^{er} janvier 2006 et d'un EPT au SSI au 1^{er} mars 2006.

Réception des familles

Il convient de souligner que la mise en place d'une signalisation adéquate des nouveaux locaux dévolus à l'accueil des familles, situés à l'avenue des Figuiers 28, répond aux attentes de la clientèle.

Menuiserie

Le personnel de la menuiserie a collaboré à l'accomplissement des tâches de l'unité responsable de la fourniture des prestations funéraires pour un total de 527 heures (460 en 2005).

Prestations funéraires

Les véhicules du service ont parcouru 65 821 km (81 163 en 2005).

Audit des PFO

Un audit des PFO a été commandé à une société fiduciaire spécialisée, afin de cerner les possibilités d'optimiser le fonctionnement dudit office et d'en juguler les pertes financières.

Les résultats devraient être connus au début de l'année 2007, afin de pouvoir être pris en compte dans le cadre de la préparation du budget pour l'année 2008.